

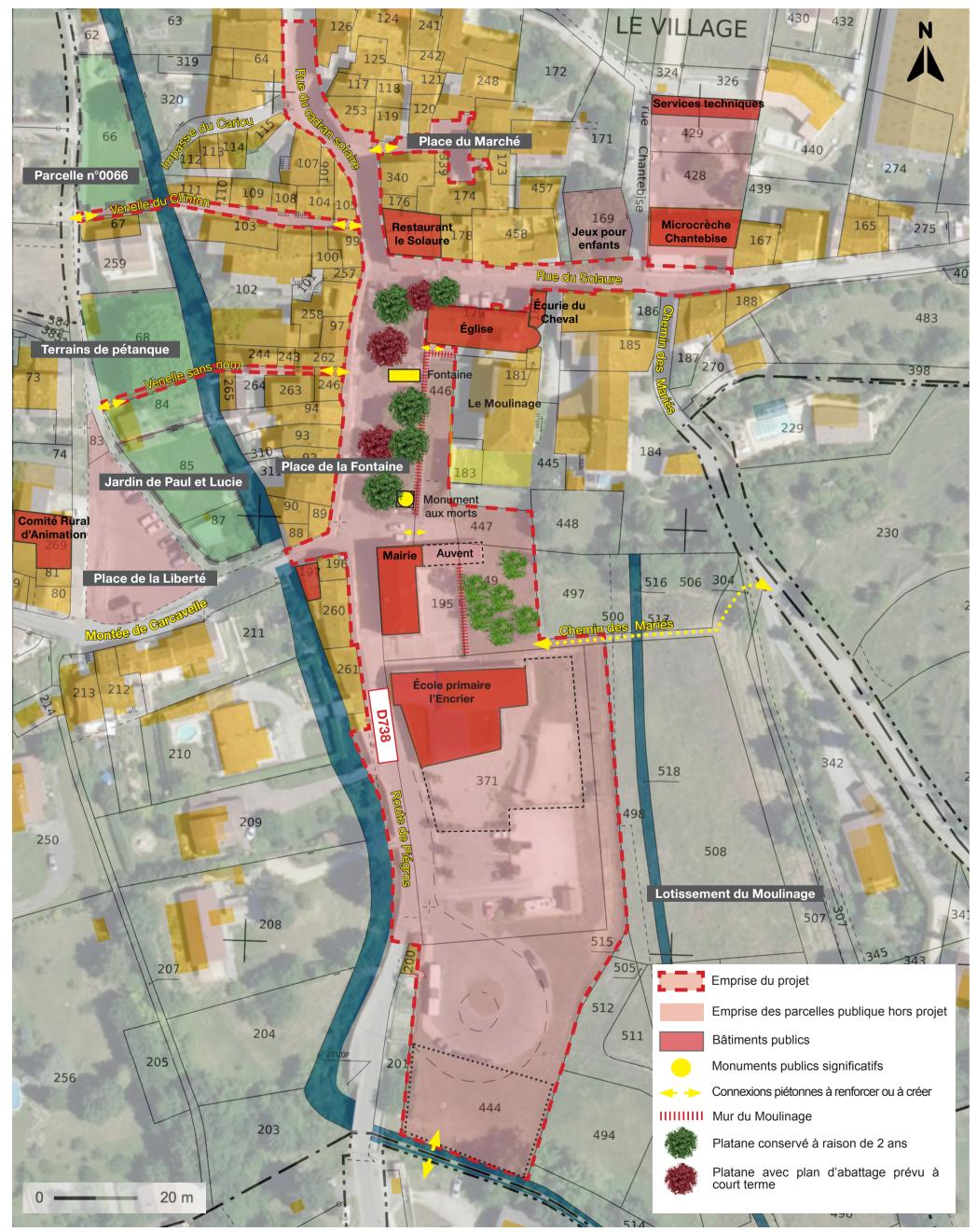




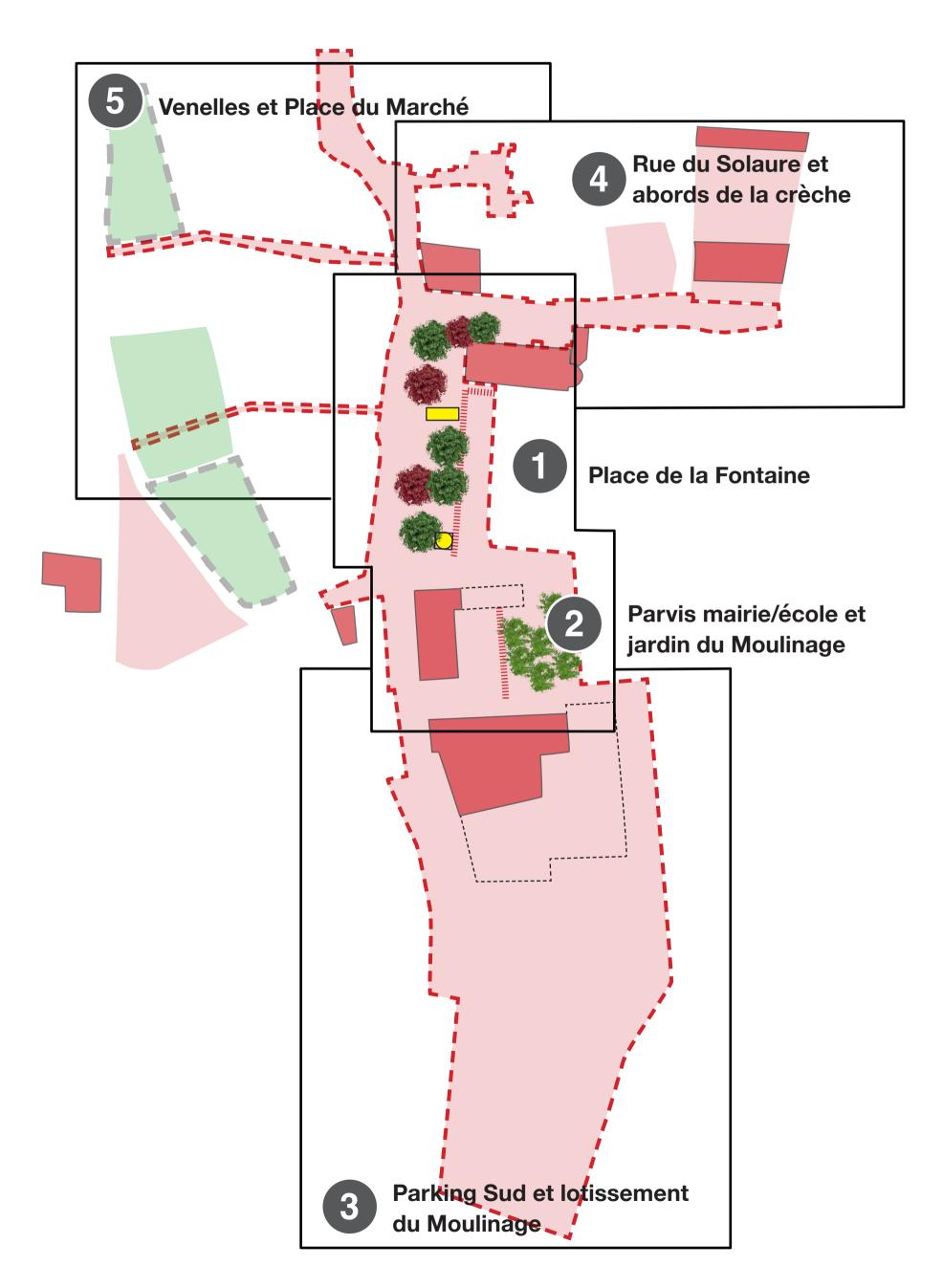


Marché de maitrise d'oeuvre Aménagement de la place de la Fontaine et du centre bourg

Plan général • État des lieux

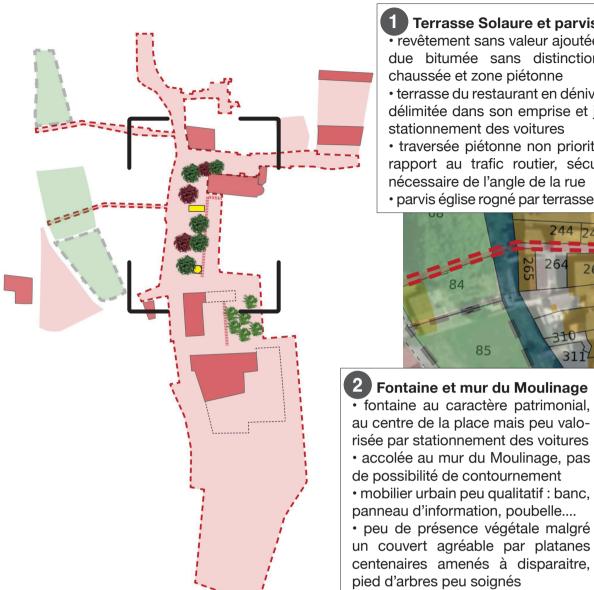


Aménagement de la place de la Fontaine et du centre bourg - Commune de Piégros-la-Clastre



Focus 1 : Place de la Fontaine

Analyse de l'existant • État des lieux

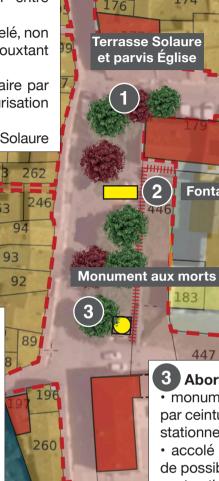


Terrasse Solaure et parvis Église revêtement sans valeur ajoutée : étendue bitumée sans distinction entre chaussée et zone piétonne

• terrasse du restaurant en dénivelé, non délimitée dans son emprise et jouxtant stationnement des voitures

 traversée piétonne non prioritaire par rapport au trafic routier, sécurisation nécessaire de l'angle de la rue

• parvis église rogné par terrasse Solaure



Abords Crèche/Aire de jeux monuments aux morts peu visible

Fontaine et mur du Moulinage

169

184

par ceinturage grille/haie arbustive et stationnement des voitures accolées accolé au mur du Moulinage, pas de possibilité de contournement

• saturation de la place de la Fontaine par stationnement des voitures, entre 10 à 15 véhicules quotidiens



Orientations • Intentions de projet

- traiter la place de la Fontaine comme un tout, séquencée selon les édifices en présence : mairie, monument aux morts, fontaine, église et terrasse du restaurant
- redonner au piéton la priorité sur la voiture : limitation du stationnement sur la place, sécurisation de la chaussée, accès PMR, sens de circulation à l'échelle de la commune
- renforcer la présence végétale sur la place et anticiper le renouvellement des platanes malades par une trame arborée nouvelle
- · valider le recul du mur du Moulinage pour récupérer en espace public une bande d'environ 7 mètres de large, support d'assises discontinues et de végétation étagée, réemploi des pierres de l'ancien mur
- placer un auvent pouvant recevoir festivités et marchés, positionné dans l'axe de la fontaine : toiture de la fontaine à conserver?
- solutionner les écoulements d'eaux pluviales en pied de façades ouest et désimperméabiliser au maximum les surfaces minérales



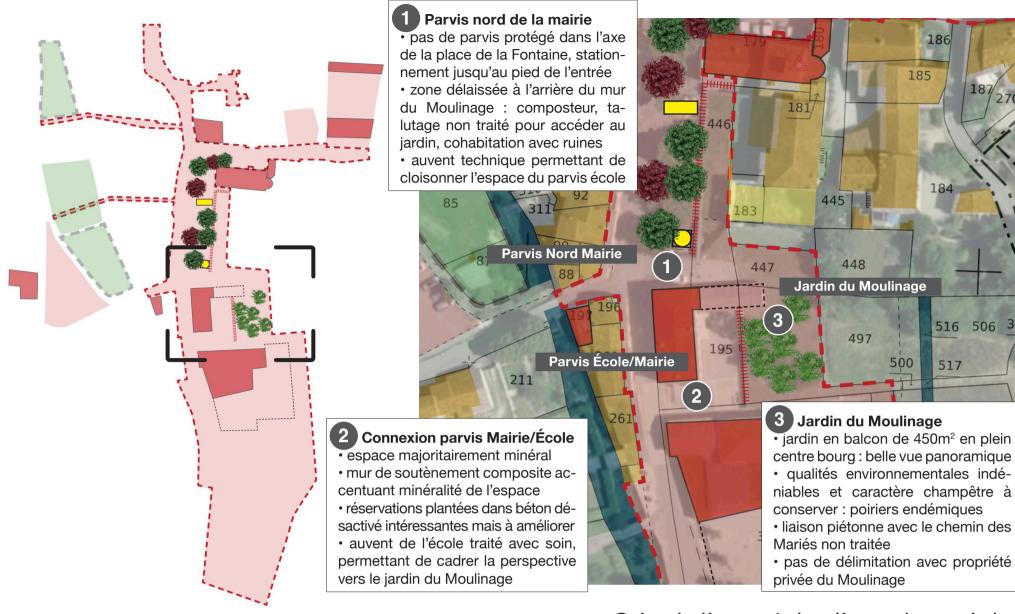




Aménagement de la place de la Fontaine et du centre bourg - Commune de Piégros-la-Clastre

Focus 2: Parvis mairie/école et jardin du Moulinage

Analyse de l'existant • État des lieux



Orientations • Intentions de projet



- créer un parvis au nord de la Mairie, préservé de la chaussée et des stationnements débordants, en lien privilégié avec le monument aux morts
- intégrer le projet de réhabilitation du Moulinage : vis-à-vis à traiter côté piscine, clôture à poser en limite de propriété, lisière végétale,...
- anticiper l'accessibilité des véhicules au Moulinage : droit de passage, accès secours,...
- mettre en valeur le jardin du Moulinage en aménageant un espace de détente et ludique à la découverte de la biodiversité tout en préservant le caractère champêtre du lieu : préservation des poiriers
- valoriser le chemin des Mariés en le connectant au parvis de la Mairie/École par escalier et/ou gradinages plantés, reprise du mur existant
- repenser la présence végétale sur le parvis Mairie/École : densification des trames végétales, gradinages enherbés, arbre sculptural?
- concentrer un certain nombre de services aux abords du parvis : range-vélos, boite à livres, boite aux lettres de La Poste,...



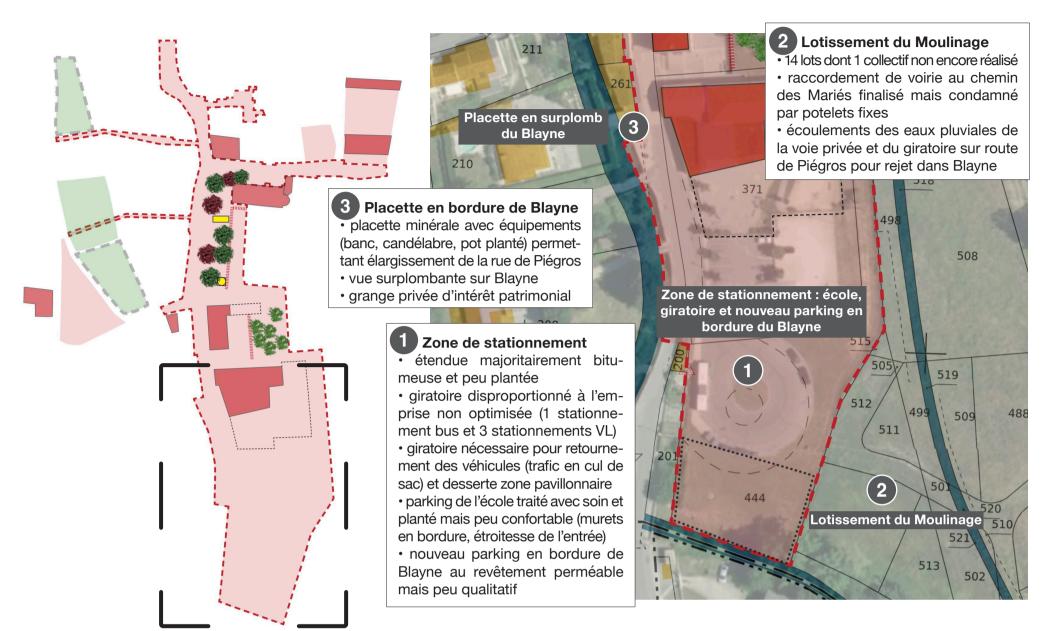




Aménagement de la place de la Fontaine et du centre bourg - Commune de Piégros-la-Clastre

Focus 3: Parking Sud et lotissement du Moulinage

Analyse de l'existant • État des lieux





Orientations • Intentions de projet

- connecter les différentes zones de stationnement : parking de l'école, giratoire, et nouveau parking en bordure de Blayne raccordé en un seul et même ensemble (niveaux altimétriques compatibles) tout en maintenant le potentiel de 57 places minimum (nombre existant)
- désimperméabiliser les surfaces de stationnement existantes et à venir par revêtement drainant du moins au niveau des places fixes
- **gérer** l'écoulement des eaux pluviales sur giratoire : gravité des voiries du lotissement, réalisation de fossés complémentaires ou bassin d'orage? pente à inverser?
- végétaliser l'étendue minérale des zones de stationnement à raison d'une place sur 6 en espace planté et végétaliser la frange basse de la zone pavillonnaire afin de densifier la vue panoramique sur les maisons
- anticiper le positionnement des conteneurs enterrés à poubelles et accessibilité aux boites aux lettres des pavillons
- intégrer le projet de passerelle au dessus de Blayne en connexion avec la parcelle 551 (nouveau bâtiment communal)

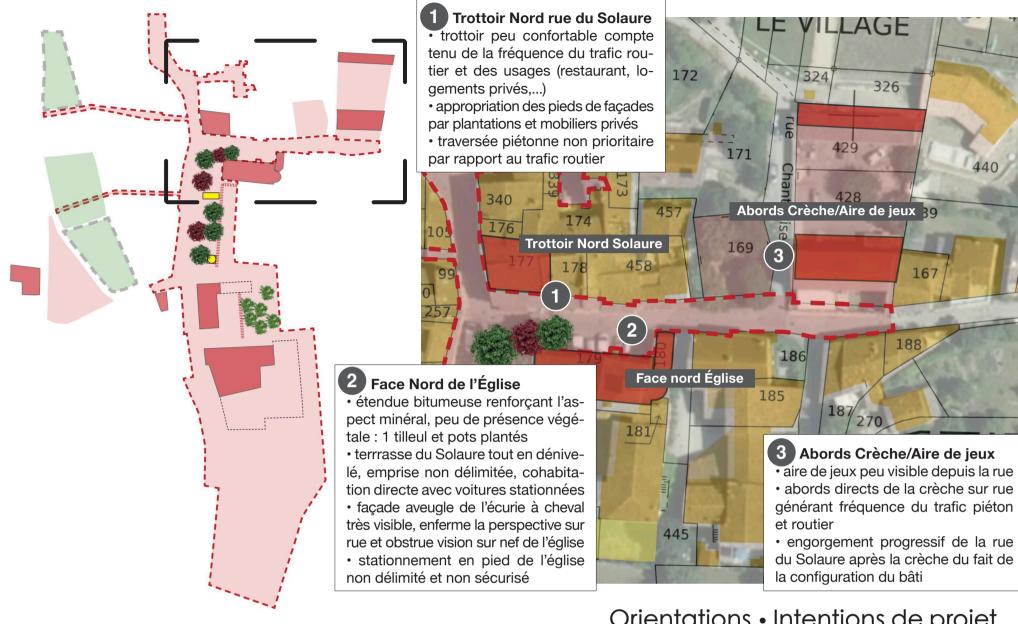




Aménagement de la place de la Fontaine et du centre bourg - Commune de Piégros-la-Clastre

Focus 4: Rue du Solaure et abords de la crèche

Analyse de l'existant • État des lieux







- élargir le trottoir nord pour plus de sécurité par rapport au flux routier et d'aisances dans les usages : terrasse en pied du restaurant, appropriation des pieds de façades par plantations et mobiliers privés
- aménager une terrasse plane et confortable pour le restaurant tout en délimitant son emprise par rapport au parvis de l'église, possibilité d'offrir une scène ponctuelle?
- sécuriser la traversée de la rue en priorisant le piéton sur le flux routier
- accroitre la présence végétale à différentes échelles et encourager l'appropriation privée des rez de chaussée : pots variés,...
- mettre à distance les voitures du pied de l'église par potelet, butée ou chemin de ronde balisé en pied d'édifice
- connecter la crèche à l'aire de jeux par la rue Chantebise
- ouvrir visuellement l'aire de jeux à la rue du Solaure en repensant ses limites : clôture perméable aux regards? baptiser cet espace?
- aborder le devenir de l'écurie à cheval par décision collective, voire concertation en s'appuyant de l'analyse des avantages/inconvénients



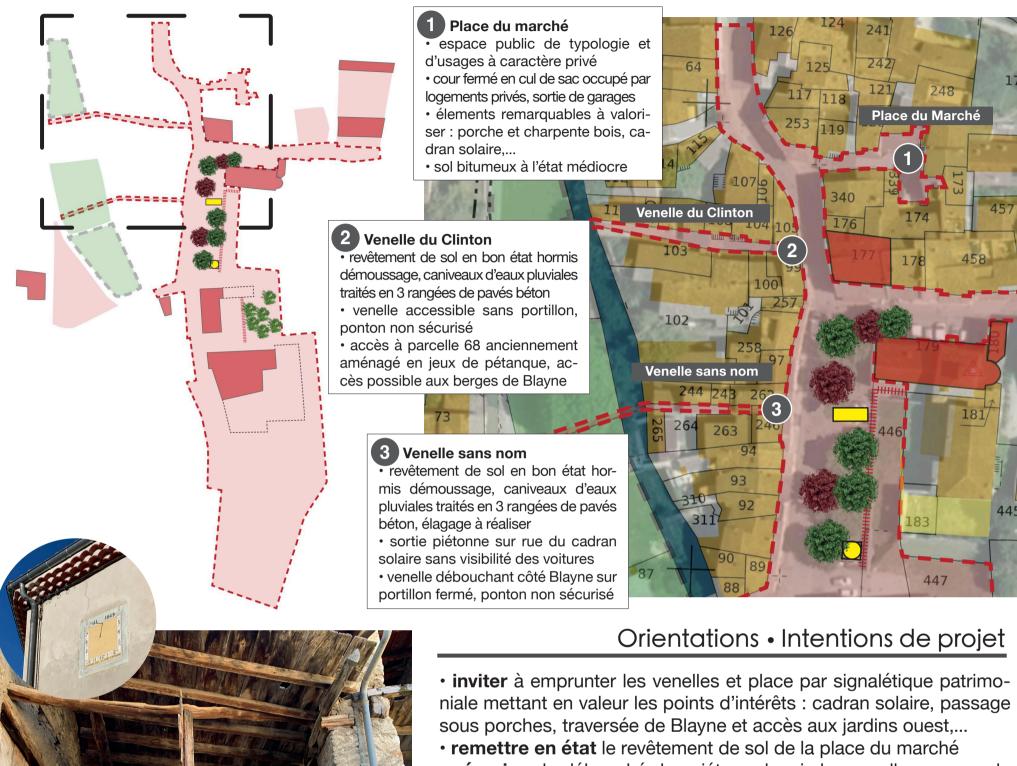






Focus 5: Venelles et Place du marché

Analyse de l'existant • État des lieux



- sécuriser le débouché des piétons depuis les venelles sur rue du cadran solaire : potelets de sécurisation? éclairage?
- **sécuriser** les traversées de Blayne par des garde-corps discrets mais identifiables (couleurs communes,...), supprimer les portillons?, vérifier la portance des pontons existants
- végétaliser les pieds de façades de la rue du cadran solaire par perforations ponctuelles dans résine : grimpantes sur tuteurs? vivaces,...
- baptiser la venelle sans nom et rendre identifiable les directions depuis les venelles : accès au chemin de la Condamine, CRA,...
- conserver le patrimoine environnemental des jardins en bordure de Blayne : lieu de détente, ilot de fraicheur, accès aux berges,...

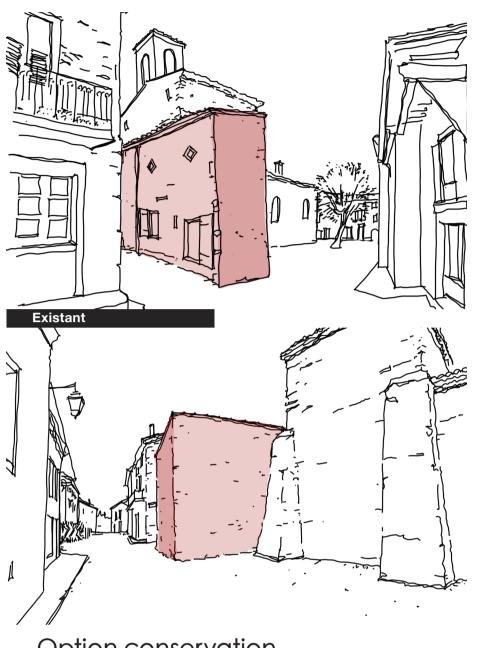




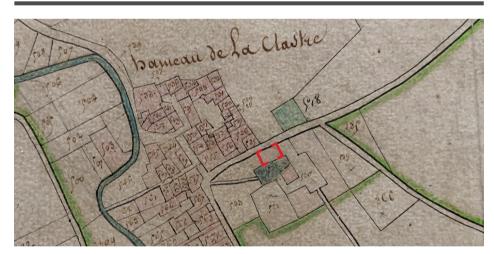




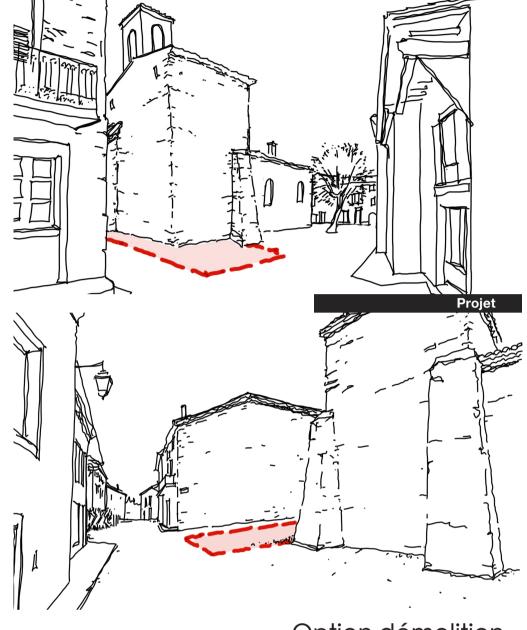
Aide à la décision • Comparatif des options







- Bâti d'intérêt patrimonial, présent sur les cartes napoléoniennes
- Possibilité de créer un pôle de boutiques artisanales en lien avec la boutique existante en face de l'écurie
- Participe à la rénovation de l'hypercentre et encourage à engager une campagne de ravalement des maisons du village
- Budget travaux estimatf pour la rénovation : 90 K€ht

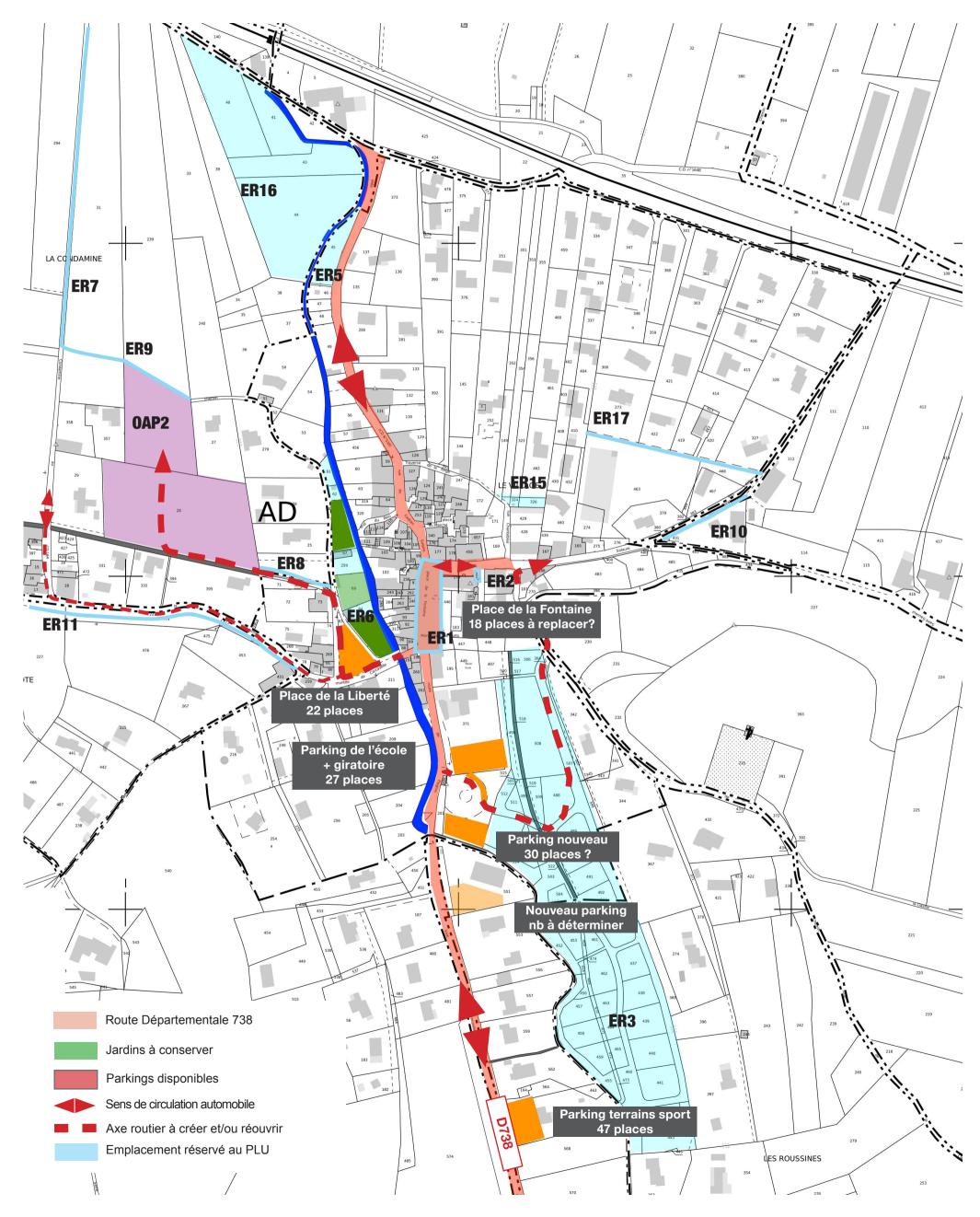


- Option démolition
- · État général nécessitant des travaux conséquents de rénovation, non prévu au budget communal à ce jour
- Dégagement de la nef de l'église et vision globale sur l'édifice, option soutenue par l'architecte des Bâtiments de France
- Dégagement sur façade privée de l'impasse du Moulin, de belle qualité en appareillage de pierres
- Perspective ouverte et dégagée sur la rue du Solaure, permettant également de compenser le nombre de stationnement automobile par rapport au réaménagement de la terrasse du restaurant
- Gain de place pour l'espace public et prolongement de la place de la Fontaine vers la rue du Solaure
- Surface trop réduite pour un commerce (25 m² environ sur 2 niveaux)
- Budget travaux estimatf pour la démolition : 25 K€ht

Conclusion

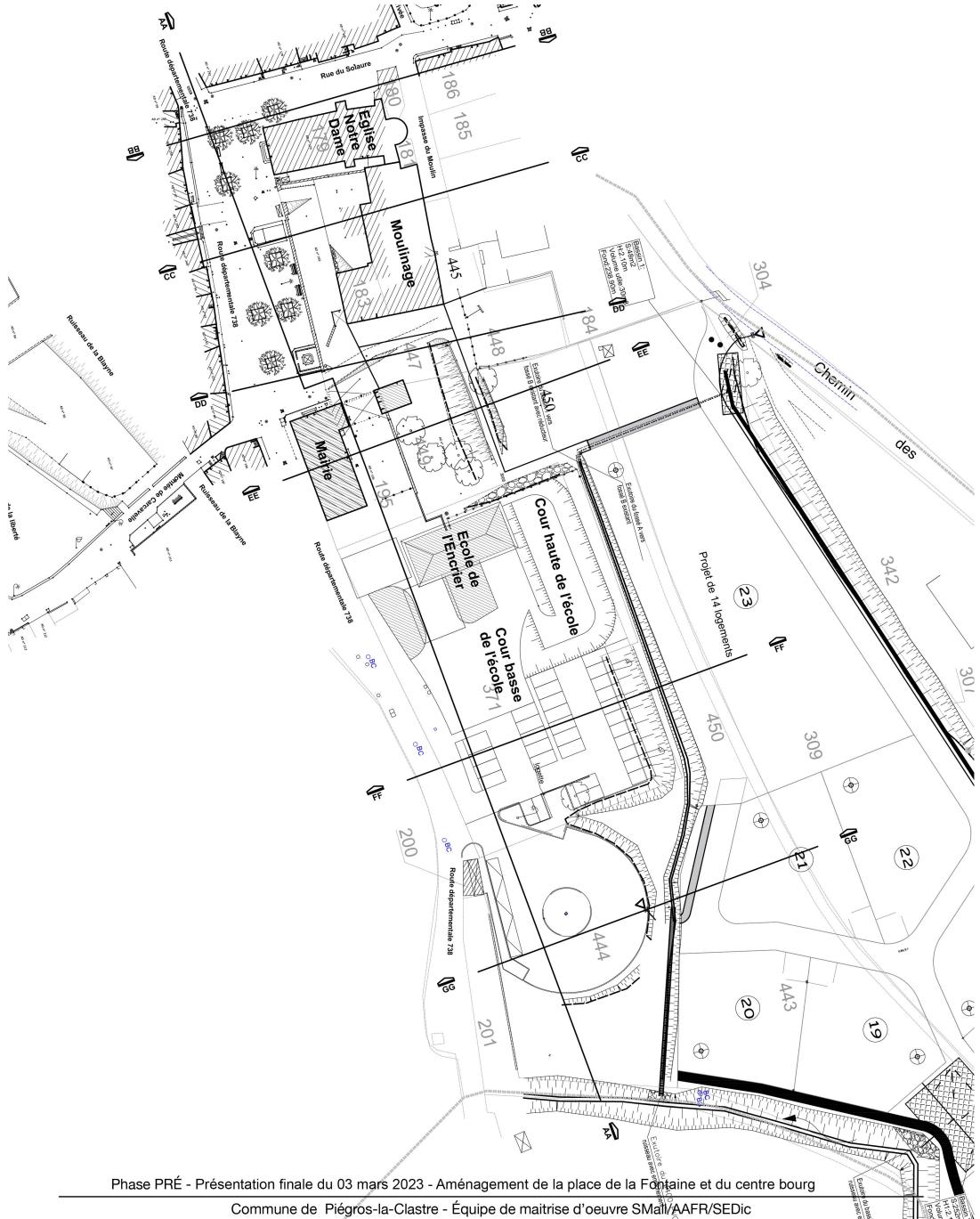
· L'option choisie doit être motivée par un projet correspondant aux attentes de la collectivité au moment de la décision. Les projets étant très différents, l'option de conservation nourrit un projet de valorisation patrimoniale et d'activités économiques alors que l'option de démolition encourage l'appropriation de l'espace public en libérant le foncier et les perspectives sur l'église. La démolition de l'écurie à cheval va dans le sens de la réappropriation de l'espace public, cette option serait donc préférable dans le cadre du projet engagé sur la place de la Fontaine.

Proposition • État projectif



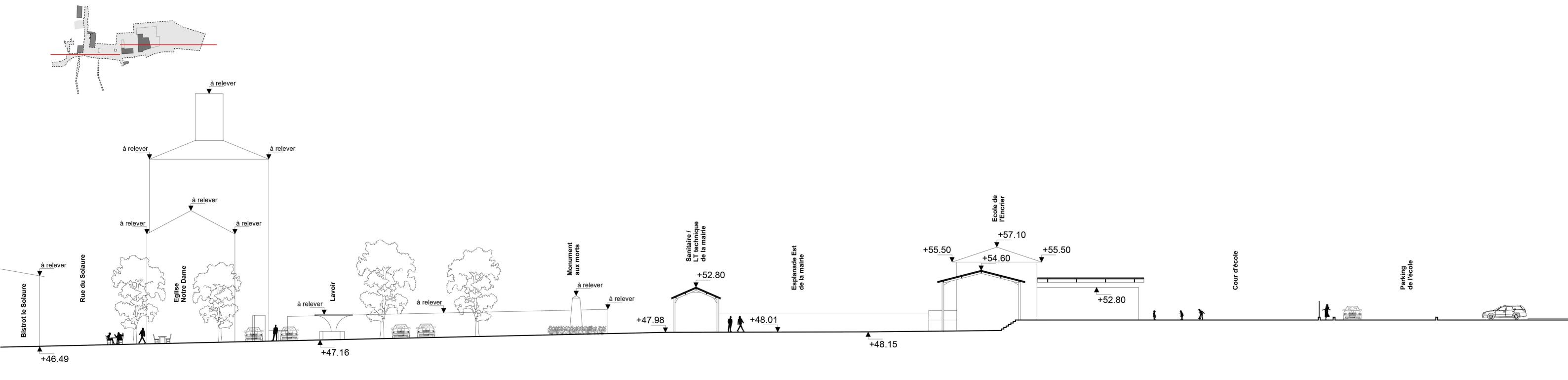
Aménagement de la place de la Fontaine et du centre bourg - Commune de Piégros-la-Clastre

EXISTANT / PLAN DE RECOLLEMENT



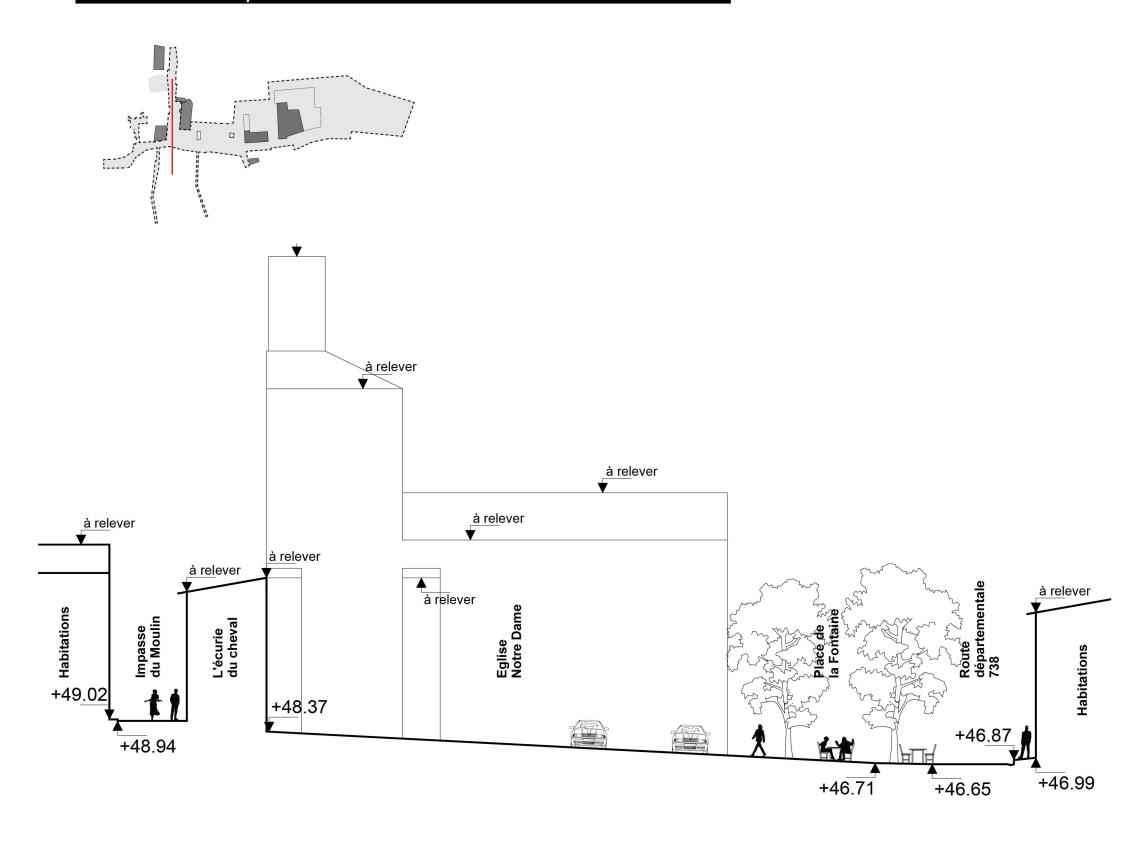
Place de la Fontaine et centre-bourg

EXISTANT / COUPE SUR LA PLACE DE LA FONTAINE



Phase PRÉ - Présentation finale du 03 mars 2023

EXISTANT / COUPE SUR LA RUE DU SOLAURE

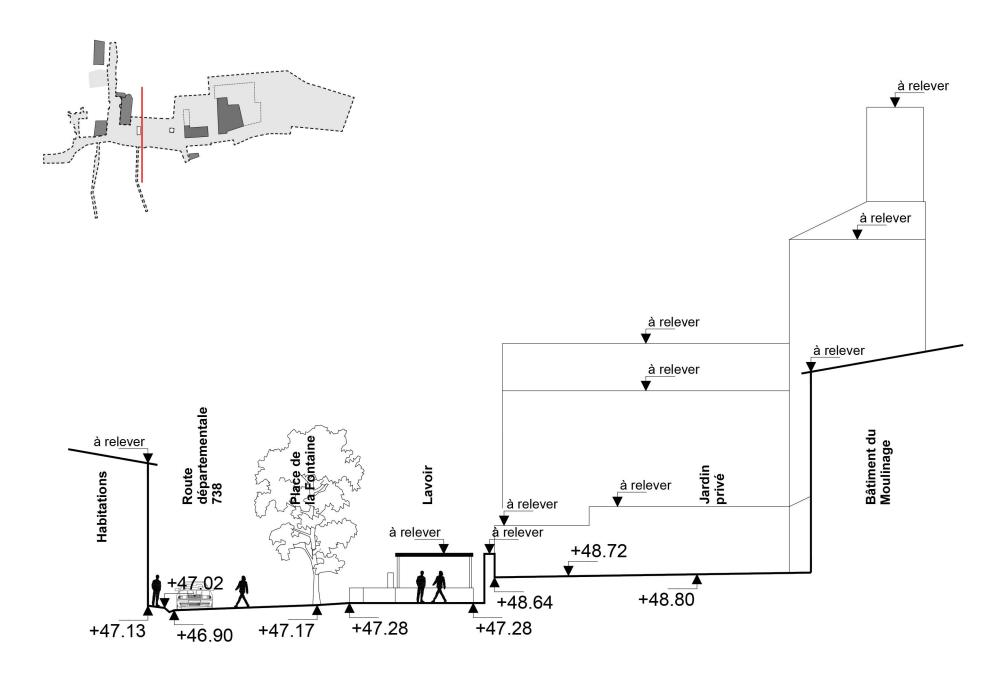








EXISTANT / COUPE SUR LE LAVOIR ET LA HALLE

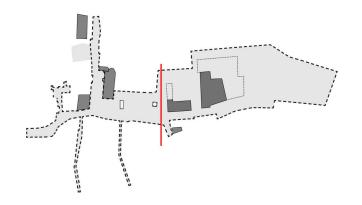


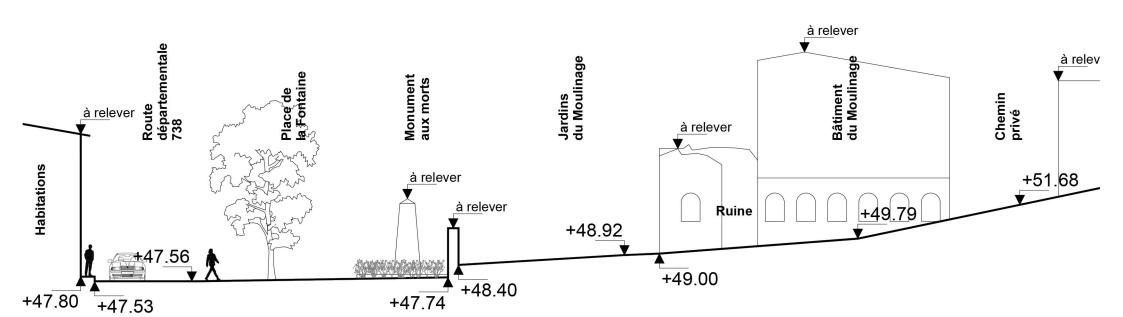


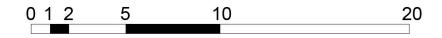




EXISTANT / COUPE SUR LE MONUMENT AUX MORTS

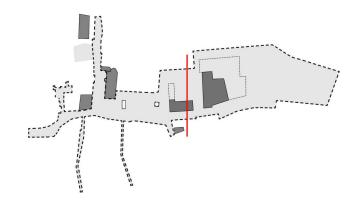


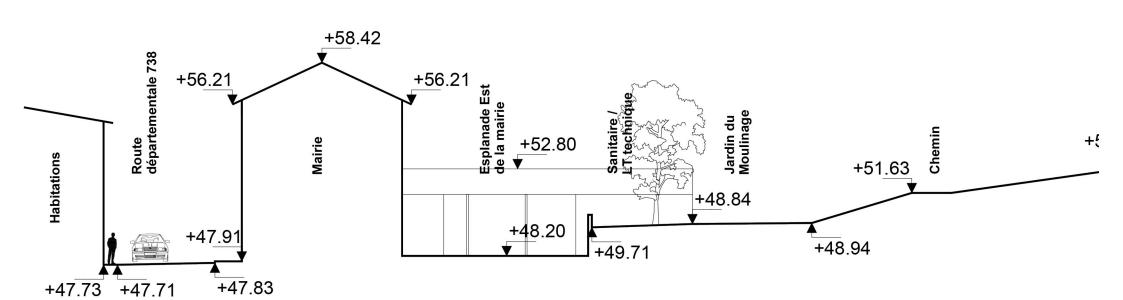


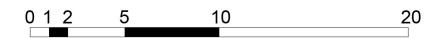




EXISTANT / COUPE SUR LA MAIRIE ET LE PARVIS



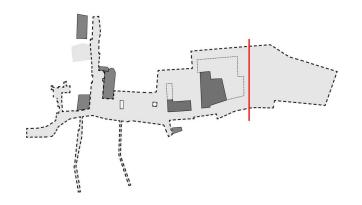


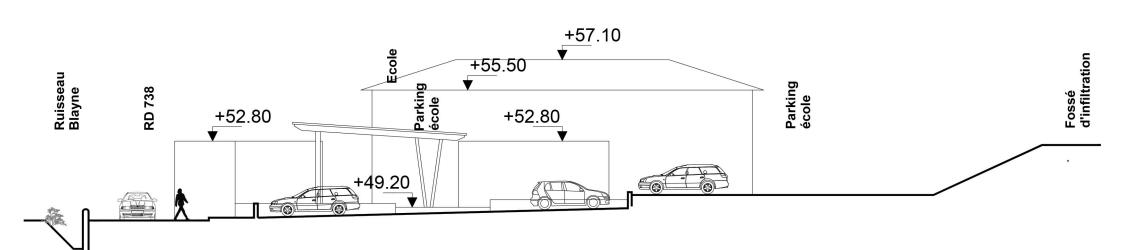






EXISTANT / COUPE SUR LE PARKING DE L'ECOLE











EXISTANT / COUPE SUR LE GIRATOIRE DES BUS

